Annexe 1



Questionnaire de conformité d'un système de vidéoprotection à l'arrêté du 3 aout 2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection.

a. Nom	ctéristiques générales : mbre de caméras : is de 8 caméras	
loge Le sy et de ☐ Le sy		
	Mode d'enregistrement des images : a. Le stockage des images est-il ? Analogique ☐ Numérique ☑	
	b. Possibilité de déterminer la caméra ayant filmé une scène : Possible sur les enregistrements eux mêmes Possible grâce à un journal ☐ Non prévu ☐	
	c. Existe-t-il un journal gardant la trace des opérations effectuées sur les flux vidéo (export, modification, suppression) Oui, journal manuel [Oui, journal généré automatiquement sous forme électronique [Non [X	
a. tra	uestions relatives à la qualité des images : La résolution des images en plan étroit (à l'exclusion de celles de régulation du fic routier) est-elle toujours supérieure ou égale à 4 CIF (704 x 576 pixels) et le mbre d'images supérieur ou égal à 12 images/s	
	La résolution des autres images est-elle toujours supérieure ou égale à 1CIF (352 x B pixels) et le nombre d'images supérieur ou égal à 6 images/s ?	

l'administration en cas de réquisition judiciaire, un système de lecture (ou une licence si le produit peut être installé » sur un PC standard) permettant de lire les

Oui 🔣

enregistrements et d'effectuer les principales opérations de visualisation

7/7

Non 🗌